

Le 16 octobre 2014,

À l'attention des : Ministres et Chefs d'organisations approuvant le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement

Chers collègues,

Nous, Goodall Edward Gondwe, Ministre des Finances, de la Planification économique et de Développement du Malawi, José Antonio Meade Kuribreña, Secrétaire des Affaires étrangères du Mexique et Lilianne Ploumen, Ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement des Pays-Bas, sommes honorés de vous écrire en notre qualité de Coprésidents du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED). Nous sommes déterminés à maintenir la dynamique politique que nous avons acquise lors de la première Réunion de haut niveau du Partenariat qui s'est déroulée avec succès au Mexique en avril de cette année. À cet égard, nous souhaiterions vous faire part des progrès réalisés par le PMCED et vous invitons à poursuivre vos actions contribuant aux avancées du programme du PMCED.

En juillet, le Comité de pilotage du PMCED a échangé sur une vision du Partenariat en tant que plateforme volontaire destinée à toutes les parties prenantes, en vue de partager des expériences et d'améliorer notre façon de travailler ensemble au niveau national. Le Partenariat effectue le suivi des progrès accomplis relatifs aux engagements convenus mutuellement et soutient la dynamique politique en faveur de partenariats de qualité en matière de développement. À travers ce rôle, le Partenariat vise à contribuer de manière importante au « comment » de la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015.

Cette vision a été partagée dans les discussions en marge de **l'Assemblée générale de l'ONU**, au cours de laquelle était organisé un événement parallèle de haut niveau mettant l'accent sur le rôle de la coopération pour le développement dans la mise en œuvre efficace du Programme pour l'après-2015. Le Partenariat a également organisé des conférences de haut niveau sur la mesure multidimensionnelle de la pauvreté pour la mise en œuvre efficace des ODD (en collaboration avec le Mexique) et sur les contributions du secteur privé aux ODD (en collaboration avec les Pays-Bas, Unilever et la Fondation des Nations Unies).

Ces événements ont confirmé l'importance de l'efficacité de la coopération au développement et de partenariats de qualité dans la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015. Ils ont mis en avant la contribution unique – et complémentaire d'autres processus – du PMCED au soutien de la réalisation d'objectifs de développement actuels et futurs. Nous ferons

UNDP

One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA
Tel +1 (212) 906-5000 Fax +1 (212) 906-5364

OECD

2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tel +33 1 45 24 82 00 Fax +33 1 45 24 61 27

part de cette vision au Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, en tant que contribution à son prochain **Rapport de synthèse**. Nous comptons également sur un effort concerté de chacun d'entre vous pour réitérer ce message au cours des prochains mois alors que les débats sur le Programme pour l'après-2015 progressent.

Pour continuer à démontrer la pertinence du Partenariat, nous devons passer du discours aux actes et accélérer **la mise en œuvre des engagements convenus au niveau national**. Toutes les parties prenantes du Partenariat mondial ont un rôle à jouer pour améliorer leurs propres pratiques en matière de coopération et pour transposer les engagements convenus en actions au niveau national. Les « Building Blocks » et les Initiatives volontaires représentent des véhicules importants pour concrétiser collectivement les engagements, et nous encourageons les membres à communiquer sur les réalisations et enseignements sur le nouvel espace du [site Web](#) du Partenariat qui y est consacré. Afin de poursuivre la collecte de données probantes complémentaires, le Partenariat vous invitera dans les semaines à venir à partager les expériences acquises sur le terrain (à la fois bonnes et mauvaises) de tels partenariats.

Parallèlement aux mesures prises collectivement pour mettre en œuvre les engagements, le suivi de la mise en œuvre et des progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs communs constitue un élément clé de notre Partenariat. Il sera essentiel non seulement de s'appuyer sur le **Cadre de suivi** qui utilise les propres données et processus des pays en développement pour suivre les progrès réalisés au niveau national et à l'échelle mondiale, mais également de le renforcer et de soutenir les efforts menés par les pays pour améliorer l'efficacité de la coopération sur le terrain. S'appuyant sur le Rapport de suivi de cette année, nous travaillons en collaboration avec l'équipe d'appui conjoint du PNUD et de l'OCDE pour renforcer le processus au moyen de deux options :

- En consolidant le cadre et les processus de suivi actuels qui ont été convenus en 2012. Pour ce faire, il convient de finaliser la méthodologie des indicateurs pilotes mondiaux relatifs à l'environnement favorable à la société civile ; à la contribution du secteur privé au développement ; et, aux cadres des résultats nationaux ; de parvenir à un accord sur l'affinement de la méthodologie d'évaluation de la transparence ; et, de préparer le déploiement du prochain cycle de suivi.
- En s'efforçant de trouver les moyens d'améliorer le cadre de suivi, avec le souci d'assurer sa pertinence vis-à-vis du Programme et des processus de développement pour l'après-2015.

En janvier, le Comité de pilotage du PMCED approuvera une feuille de route relative à la première option, y compris des lignes directrices sur la poursuite des indicateurs en attente - et recevra une mise à jour concernant la deuxième option. Le Comité sera également prié

UNDP

One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA
Tel +1 (212) 906-5000 Fax +1 (212) 906-5364

OECD

2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tel +33 1 45 24 82 00 Fax +33 1 45 24 61 27

d'approuver la création d'un groupe consultatif indépendant pour apporter une expertise technique et pour assurer une approche méthodologiquement solide qui engage de manière efficace toutes les parties prenantes du PMCED.

Pour nous aider dans notre rôle de Coprésidents – notamment afin de garantir que notre direction politique reflète les vues et les ambitions de toutes les parties prenantes du PMCED - nous vous invitons à remplir le **questionnaire des membres du PMCED** ([espagnol](#), [français](#), [anglais](#)) avant le **lundi 10 novembre 2014**.

Les résultats de ce sondage éclaireront la prochaine réunion du Comité de pilotage – qui se tiendra à la Haye les 19 et 20 janvier 2015. Un ordre du jour et des documents connexes vous seront communiqués en amont de la réunion.

Nous, Coprésidents du PMCED, vous invitons à travailler avec nous et entre vous pour produire des résultats concrets sur le terrain et montrer que les alliances dirigées par les membres encouragent l'innovation et les synergies. Ces efforts nous permettront d'ancrer une coopération efficace au service du développement dans le Programme de développement pour l'après-2015 afin que nous puissions nous assurer que des partenariats de qualité produisent les résultats dont ont besoin les citoyens et les pays.

Nous vous prions d'agréer, Chers Collègues, l'expression de nos salutations distinguées.

(signature)

José Antonio Meade Kuribreña
Secrétaire des Affaires
étrangères du
Mexique

(signature)

Goodall Edward Gondwe
Ministre des Finances, de la
Planification économique et du
Développement du
Malawi

(signature)

Lilianne Ploumen
Ministre du Commerce
extérieur et de la Coopération
au développement des Pays-
Bas

Pièce jointe : Document d'orientation 2014 - 2016, y compris les coordonnées des Coprésidents et des points focaux (correspondants) de l'équipe d'appui conjointe.

UNDP

One United Nations Plaza, New York, NY 10017, USA
Tel +1 (212) 906-5000 Fax +1 (212) 906-5364

OECD

2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Tel +33 1 45 24 82 00 Fax +33 1 45 24 61 27